



DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 026-212600886-20241216-DELIB2024_101-DE



Publié sur le site internet le 19 décembre 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2024.101 Séance du 16 décembre 2024

**Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet**

Le 16 décembre 2024 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 10 décembre 2024 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, Mme Florence DEGOUGE, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Céline LOPEZ à Mme Florence DEGOUGE, Mme Laurence THON à M. Claude VOSSEY, M. Christian RAMAT à M. Pascal BERRANGER, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU à Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Christian GAUTHIER, M. Eric SAULLE à M. Gilles GARNIER, Mme Mélanie PALCOUX à Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusés : M. Roger-Pierre ROLLAND, Mme Caroline BILLION-REY.

Conseillers municipaux présents : 19

Mme Marina THON a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de la Mission Locale

Rapporteur : Christian GAUTHIER

Monsieur le rapporteur explique à l'assemblée que les missions locales sont des associations loi 1901 gérées par un conseil d'administration composé de collectivités territoriales, d'EPCI de l'Etat et de partenaires économiques et sociaux.

Leur but est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Monsieur le rapporteur rappelle que la commune est représentée au Conseil d'administration de la Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors.

Il rappelle également que Madame Laurence THON, conseillère municipale avait été désignée suite aux élections municipales de 2020 et l'installation du nouveau conseil municipal, pour siéger au Conseil d'Administration.

Aujourd'hui, Laurence THON a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus assurer sa fonction de représentante de la commune au sein de la Mission Locale et il convient donc de désigner un nouveau délégué communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020.67 du 28/07/2020, désignant le délégué de la commune au sein de la Mission Locale,

Considérant la volonté de Laurence THON de ne plus être représentante de la commune à la Mission Locale et la nécessité de désigner un nouveau représentant,

Monsieur le Maire lance un appel à candidature.

S'est présenté comme candidat :

- Monsieur Christophe BEDOUAIN

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Monsieur Christophe BEDOUAIN pour représenter la commune au Conseil d'administration de la Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors.

N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20241216-DELIB2024_

Conseil Municipal du 16 décembre 2024



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 026-212600886-20241216-DELIB2024_101-DE

S²LO

(suite 1/1)
Séance du 16
décembre 2024

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

